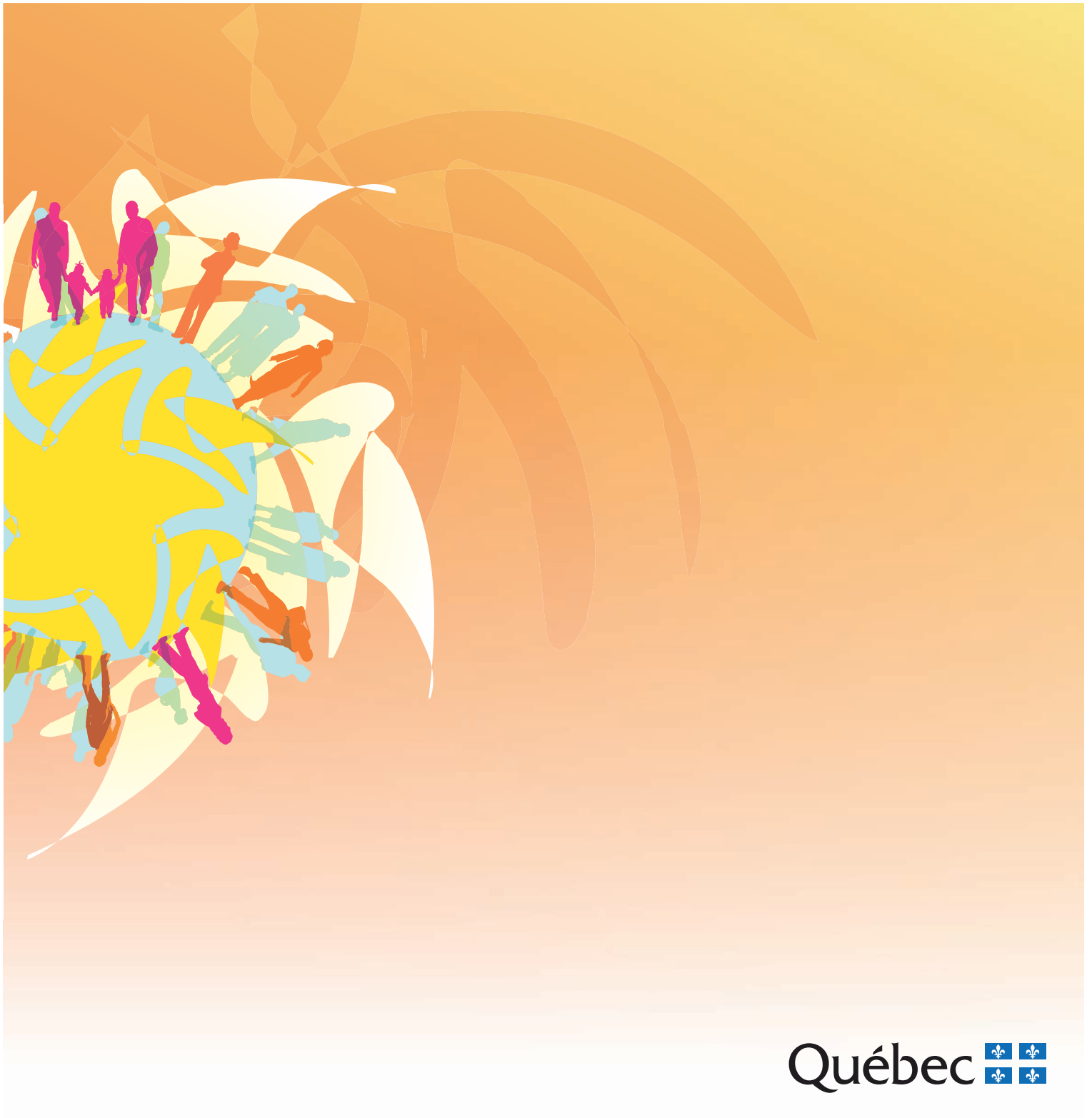


ÉVALUATION INITIALE DES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES EN FRANÇAIS

Accueil et intégration
des élèves issus de l'immigration au Québec

Éducation préscolaire



Le présent document a été réalisé par la Direction des services aux communautés culturelles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Directeur : Christian Rousseau

Rédactrice : Marielle Messier

Collaboratrice à la rédaction : Isabelle Anne Beck

Relecture : Charlotte Gagné

Remerciements :

Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Commission scolaire des Samares

Commission scolaire Marie-Victorin

Coordination de la production et édition :

Direction des communications

Illustrations : CARON & GOSSELIN COMMUNICATION GRAPHIQUE

Révision linguistique :

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour toute information :

Direction des services aux communautés culturelles

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

600, rue Fullum, 10^e étage,

Montréal (Québec) H2K 4L1

Téléphone : 514 873-3744

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

www.mels.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014

ISBN 978-2-550-70298-6 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Table des matières

Introduction	1
1 L'évaluation initiale des compétences langagières en français, à l'éducation préscolaire	2
Le protocole d'accueil.....	2
1.1 Les objectifs	3
1.2 Le contexte	4
1.3 L'évaluation initiale des compétences langagières en français.....	4
1.4 La description de l'évaluation de la compétence langagière à l'oral, en français, à l'éducation préscolaire	6
1.4.1 L'illustration proposée par le Ministère.....	7
1.5 La recommandation de services	8
2 L'évaluation des compétences langagières en langue maternelle ou en langue d'usage	9
2.1 Les objectifs	9
2.2 Le contexte	9
2.3 La description de l'évaluation	9
Annexe I Évaluation initiale de la compétence langagière à l'oral, en français, à l'éducation préscolaire (questions simples).....	11
Annexe II Évaluation initiale de la compétence langagière à l'oral, en français, à l'éducation préscolaire (questions associées à une illustration).....	13
Annexe III Recommandation de services à la suite de l'évaluation initiale de la compétence langagière à l'oral, en français, à l'éducation préscolaire	23

Introduction

Chaque année, les écoles francophones du Québec reçoivent un nombre important d'élèves qui requièrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. Certains d'entre eux possèdent déjà une certaine connaissance de cette langue, tandis que d'autres n'ont jamais été en contact avec des francophones. Ces élèves présentent par ailleurs des expériences scolaires et des parcours très variés, ce qui devrait inciter les commissions scolaires et les établissements d'enseignement à mettre en place un protocole d'accueil¹. Ces organismes pourraient ainsi, d'une part, recueillir le plus de renseignements possible et, d'autre part, fournir une information adaptée aux élèves et à leurs parents².

Le présent document vise à soutenir les commissions scolaires et les établissements d'enseignement lors de l'accueil et de l'évaluation initiale des compétences langagières en français de l'élève non francophone, à l'éducation préscolaire³. Le but visé est de faciliter l'orientation de cet élève vers les services les plus appropriés à sa situation.

Ce document expose les différentes parties de l'évaluation de la compétence langagière à l'oral, en français, et donne des renseignements ainsi que des précisions sur l'évaluation complémentaire des compétences en langue maternelle ou en langue d'usage.

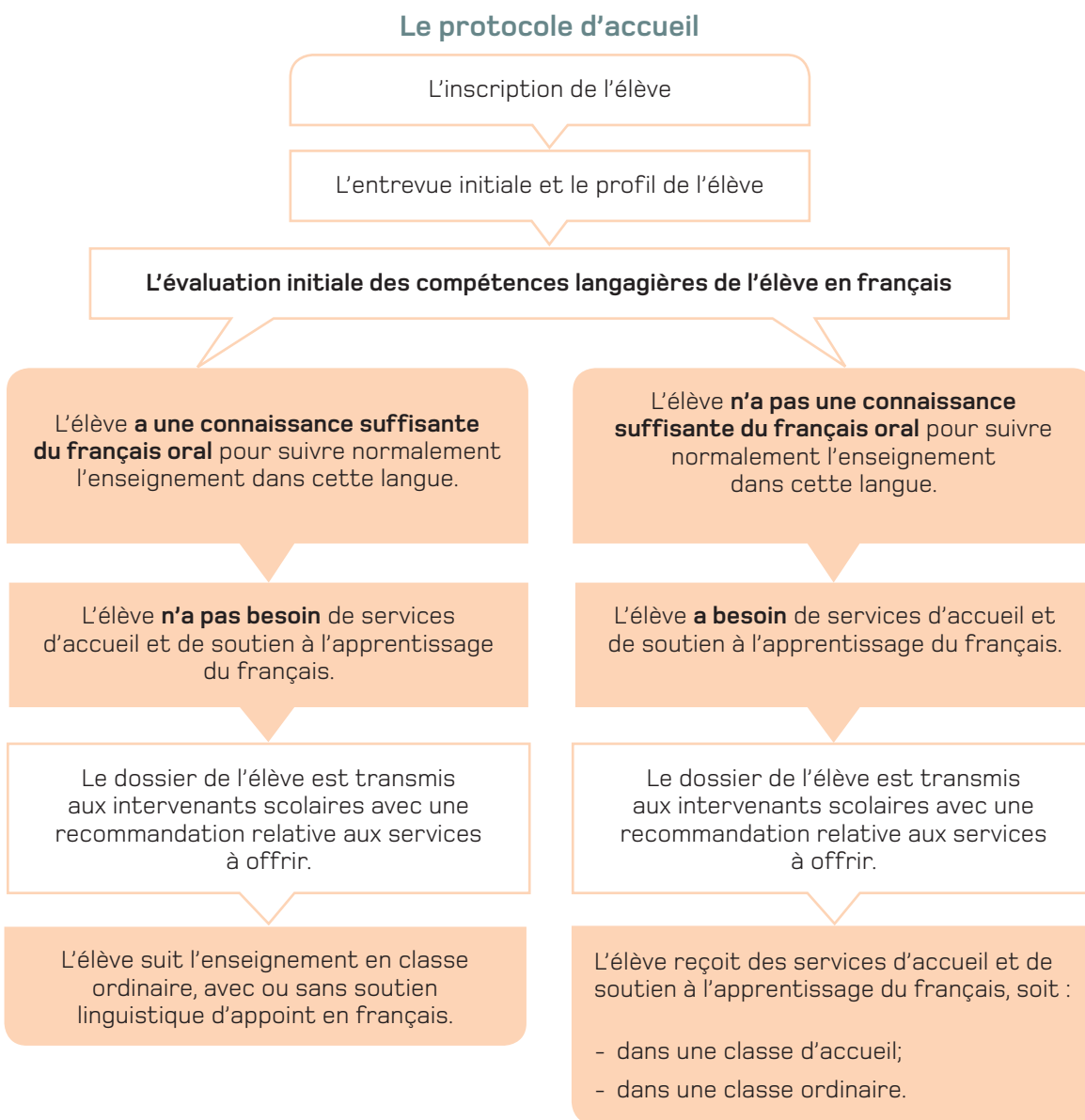
De plus, le document offre des modèles d'évaluation de la compétence langagière à l'oral en français, à l'éducation préscolaire (voir les annexes I et II), et un exemple de formulaire de recommandation relative aux services à offrir (voir l'annexe III). Ces services doivent d'ailleurs être précisés lors de la déclaration des effectifs au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les modèles peuvent être utilisés tels quels ou être adaptés⁴, mais les évaluations et la recommandation relative aux services à offrir devraient être versées au dossier de l'élève.

Finalement, on doit noter que le présent document ainsi que les outils qu'il contient ne sont pas prescrits par le Ministère.

-
1. Voir : QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Cadre de référence – Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec, Protocole d'accueil*, Direction des services aux communautés culturelles, 2013, 15 p.
 2. Le terme « parents » désigne également les tuteurs et les tuteuses des élèves.
 3. Dans le présent document, les élèves visés par l'évaluation de la compétence langagière à l'oral sont ceux qui ont 4 ou 5 ans au 30 septembre et ceux de 6 ans arrivés dans les premiers mois de l'année scolaire.
 4. Dans tous les cas, la source doit être mentionnée.

1 L'évaluation initiale des compétences langagières en français, à l'éducation préscolaire

L'évaluation initiale des compétences langagières de l'élève en français s'inscrit dans le protocole d'accueil de l'élève et de sa famille.



1.1 Les objectifs

La nécessité de procéder à l'évaluation initiale des compétences langagières en français – évaluation servant à déterminer si l'élève a besoin de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français – est implicite en vertu de l'article 7 du Régime pédagogique, qui se lit comme suit :

« Des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française s'adressent à des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et qui, pour la première fois, reçoivent des services éducatifs en français et dont la connaissance de la langue française ne leur permet pas de suivre normalement l'enseignement. Ces élèves peuvent bénéficier de ces services de soutien à l'apprentissage de la langue française plus d'une année scolaire.

Ces services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française visent à faciliter l'intégration de ces élèves dans une classe ordinaire où les services d'enseignement sont dispensés en français⁴. »

C'est ainsi que l'élève non francophone qui arrive dans une commission scolaire ou un établissement d'enseignement est soumis à une évaluation initiale de ses compétences langagières en français, étape importante du protocole d'accueil. Cette évaluation sert à déterminer ses besoins et à le diriger vers les services appropriés. Pour l'un, il s'agira de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, services qui lui seront offerts dans une classe d'accueil ou une classe ordinaire jusqu'à ce qu'il puisse suivre normalement l'enseignement. Pour l'autre, jugé apte à suivre l'enseignement, la classe ordinaire sera tout indiquée, avec ou sans soutien linguistique d'appoint en français.

5. Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, chapitre 1, section III, article 7.

L'élève retenu pour une évaluation initiale de ses compétences langagières en français est celui dont le français n'est ni la langue maternelle, ni la langue d'usage. Cet élève aura 4 ans ou 5 ans au 30 septembre ou encore 6 ans s'il est arrivé dans les premiers mois de l'année scolaire :

- il ne comprend ni ne parle le français;
- ou
- il comprend ou parle un peu le français.

On doit noter qu'une déclaration relative aux services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français est obligatoire dans le système informatisé Charlemagne pour cet élève.

1.2 Le contexte

Pour déterminer si l'élève de l'éducation préscolaire a besoin de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, on lui pose d'abord de simples questions orales. Si cela s'avère nécessaire, on entreprend une évaluation plus approfondie de la compétence langagière à l'oral.

Pour l'évaluation initiale des compétences langagières en français, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement sélectionnent une personne qualifiée – idéalement, un enseignant qui offre des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français – ou toute autre personne ayant acquis une expérience auprès des élèves non francophones et qui est sensibilisée au processus d'intégration linguistique, scolaire et sociale. Cette personne doit également être familière avec les différents outils d'évaluation.

La personne responsable de l'évaluation langagière adopte une attitude accueillante pour gagner la confiance de l'élève et lui permettre de démontrer ses compétences. L'endroit qu'elle choisit est calme et la durée de la rencontre est suffisante pour éviter que l'élève se sente bousculé. La personne s'autorise à reformuler les questions pour qu'elles soient bien comprises, tout en conservant le degré de complexité approprié. Elle fait preuve de patience et peut revenir à des questions plus simples si l'élève n'est pas en mesure de faire face à certaines difficultés. Son rôle de soutien s'apparente à celui de l'accompagnateur qui souhaite recueillir le plus de renseignements possible en vue de diriger l'élève vers les services éducatifs appropriés. Elle est attentive aux gestes et aux comportements de l'élève et s'appuie sur une observation constante. Elle doit distinguer ce qui relève de la fatigue ou du stress pour que ces facteurs n'influent pas sur l'évaluation dont elle est responsable.

1.3 L'évaluation initiale des compétences langagières en français

L'évaluation initiale des compétences langagières en français pour l'élève de l'éducation préscolaire concerne uniquement la compétence langagière à l'oral.

L'évaluation initiale des compétences langagières en français

Éducation préscolaire

L'évaluation de la compétence langagière à l'oral

Section 1 Questions simples

Section 2 Questions associées à une illustration

Recommandation de services

L'élève est dirigé vers des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, soit :

- dans une classe d'accueil;
- dans une classe ordinaire.

Recommandation de services

L'élève est dirigé vers l'enseignement en classe ordinaire, avec ou sans soutien linguistique d'appoint en français.

1.4 La description de l'évaluation de la compétence langagière à l'oral, en français, à l'éducation préscolaire

Comme cela a été mentionné précédemment, l'évaluation vise d'abord l'élève non francophone âgé de 4 ans ou de 5 ans au 30 septembre, mais aussi celui de 6 ans qui arrive dans les premiers mois de l'année scolaire. Cette évaluation comprend deux sections.

La première contient des questions simples et une échelle de valeurs. L'évaluateur attribue à l'élève une cote selon les réponses obtenues : **0** = l'élève ne répond pas; **1** = l'élève répond avec de l'aide; **2** = l'élève répond sans aide. C'est cette section qui détermine la compétence langagière à l'oral, en français, et la personne responsable émet une recommandation à ce sujet.

La seconde section est destinée à l'élève qui a répondu sans aide aux questions de la première section, démontrant ainsi une certaine connaissance de la langue française. Il y a donc lieu de vérifier davantage sa compétence langagière à l'oral, en français. On lui présente une illustration et il doit répondre à des questions relatives aux diverses parties qui la composent. L'élève devrait y trouver un environnement familier et des éléments qu'il est susceptible de connaître pour susciter la conversation et entraîner la description d'éléments comme :

- des personnages de différents âges (élèves et adultes), en action;
- des animaux (chats, chiens et autres);
- des éléments de la flore (arbres, arbustes et fleurs);
- des objets divers (maisons, véhicules, jouets, bicyclettes, accessoires de parc, etc.);
- des couleurs et des formes;
- des utilisations de nombres;
- des aspects de la vie en ville et à la campagne;
- des éléments issus de la diversité culturelle.

Il est souhaitable que la personne responsable de l'évaluation langagière de la seconde section note les réponses de l'élève et rédige ses observations à la fin de l'évaluation pour être entièrement disponible et éviter les interruptions pouvant nuire à la qualité de l'évaluation. On pourrait avoir recours à l'enregistrement, après avoir obtenu l'autorisation des parents. À défaut d'enregistrement, une deuxième personne pourrait consigner les réponses et les observations.

Un modèle d'évaluation de la compétence langagière à l'oral, en français, est proposé par le Ministère et fourni en annexe.

1.4.1 L'illustration proposée par le Ministère

L'illustration en couleurs présente un quartier de la ville et ses environs. C'est un espace géographique très riche, et on y trouve des éléments intégrés à la ville (parc, rue commerciale, édifices, maisons, véhicules, etc.) de même que certains aspects de la vie à la campagne (champs, collines, animaux de la ferme, lac, etc.). L'illustration offre donc un vaste éventail de sujets de conversation et possède l'avantage de rejoindre des élèves de différents horizons.

Cette illustration, qui peut mesurer 11 x 17 po, facilite l'observation et la description des sujets et des objets qui la composent. De plus, les éléments de l'illustration sont reproduits sur des cartes individuelles permettant d'orienter la discussion vers un aspect particulier ou encore de favoriser divers jeux langagiers.

Il est possible d'exploiter cette illustration de différentes façons. Tout d'abord, on suggère de commencer cette section de l'évaluation par des questions d'ordre général. Cette méthode permet à l'élève d'établir un premier contact avec la personne responsable de l'évaluation et de se familiariser avec l'illustration. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être utilisées au début de l'évaluation :

- Que vois-tu sur l'illustration?
- Que vois-tu dans le parc?
- Que vois-tu dans la rue?

Pour vérifier davantage le degré de compréhension et d'expression orale de l'élève, on peut poser des questions plus précises, par exemple :

- Combien vois-tu d'animaux? Nomme-les. Où est le chat?
- Combien y a-t-il d'élèves dans le carré de sable? Que font-ils?
- De quelle couleur est la casquette de l'élève dans le carré de sable?
- Que font les personnes assises sur le banc du parc?
- Nomme deux activités qui se déroulent dans le parc.
- Nomme un commerce de la rue.

Les cartes individuelles, qui représentent des parties de l'illustration, peuvent également favoriser l'élaboration de jeux langagiers et servir ainsi d'outil déclencheur d'une conversation avec l'élève. Il est possible de placer les cartes dans un sac ou dans une enveloppe et de demander à l'élève d'en piger une, de la décrire et de la situer sur l'illustration. Les rôles peuvent également être inversés. De plus, la personne responsable peut décrire certains éléments d'une carte, tandis que l'élève les localisera sur l'illustration. Ces variations stimulent la communication et permettent de vérifier la

compétence de l'élève à l'oral, en français. Comme cela a déjà été mentionné, le modèle d'évaluation peut être utilisé tel quel ou être adapté à la situation et aux besoins des commissions scolaires et des établissements d'enseignement⁶.

Les éléments observables suivants devraient être pris en considération lors de l'évaluation initiale de la compétence langagière à l'oral, en français :

- la compréhension générale des consignes et des questions (utilisation du langage verbal);
- la cohérence du message;
- le vocabulaire utilisé;
- la syntaxe de la phrase;
- l'aisance dans l'expression;
- la prosodie (accentuation, rythme, intonation, débit, ton, volume);
- la prononciation;
- les stratégies (demander des explications ou des clarifications, utiliser un langage non verbal pour démontrer sa compréhension ou son incompréhension, prendre une posture d'écoute, s'exprimer au bon moment, etc.).

1.5 La recommandation de services

Au cours de l'évaluation initiale des compétences langagières en français, les observations et les commentaires permettent de cerner les besoins de l'élève et d'émettre une recommandation relative aux services qu'il pourrait recevoir. Ces renseignements sont consignés dans les formulaires prévus à cet effet.

Dans le dossier scolaire de l'élève de l'éducation préscolaire, on devrait trouver le formulaire de l'évaluation initiale de la compétence langagière à l'oral, en français, et celui de la recommandation relative aux services à offrir.

6. Dans tous les cas, la source doit être mentionnée.

2 L'évaluation des compétences langagières en langue maternelle ou en langue d'usage⁷

2.1 Les objectifs

Une évaluation des compétences langagières en langue maternelle ou en langue d'usage chez l'élève de l'éducation préscolaire est pertinente, car elle fournit un portrait plus précis de ses compétences langagières. Elle peut faire ressortir ses forces ou alors mettre en évidence certaines lacunes à considérer lors de planifications et d'interventions pédagogiques subséquentes.

2.2 Le contexte

Idéalement, tout élève non francophone et nouvellement inscrit à l'école québécoise devrait être évalué dans sa langue maternelle ou dans sa langue d'usage pour que la recommandation relative aux services à lui offrir soit adaptée à ses besoins. L'évaluation de la compétence de l'élève en langue maternelle ou en langue d'usage devrait avoir lieu le plus tôt possible; elle devrait en outre être confiée à une personne qualifiée et expérimentée, susceptible de reconnaître certains indices des compétences langagières. Par exemple, un interprète bilingue, qui connaît bien les systèmes scolaires du pays d'origine de l'élève et du pays d'accueil, pourrait fournir des renseignements pertinents sur les forces et les faiblesses de l'élève.

2.3 La description de l'évaluation

L'évaluation en langue maternelle ou en langue d'usage pourrait être effectuée au moyen des activités suivantes :

- écoute d'une histoire, d'un conte ou d'un texte, suivie de questions de compréhension;
- description d'une image, d'une photo présentant une situation de la vie courante et des interactions entre différents personnages.

L'évaluation pourrait également être associée à l'illustration proposée pour la seconde section de l'évaluation de la compétence langagière à l'oral, en français.

7. La langue maternelle est la première langue apprise par l'élève. La langue d'usage est celle utilisée le plus souvent dans différents contextes de la vie quotidienne.

Quel que soit le type d'activité choisi, on devrait pouvoir recueillir des réponses permettant d'observer :

- la compréhension générale des consignes et des questions (utilisation du langage verbal);
- la cohérence du message;
- le vocabulaire utilisé;
- la syntaxe de la phrase;
- l'aisance dans l'expression;
- la prosodie (accentuation, rythme, intonation, débit, ton, volume);
- la prononciation;
- les stratégies utilisées (demander des explications ou des clarifications, utiliser un langage non verbal pour démontrer sa compréhension ou son incompréhension, prendre une posture d'écoute, s'exprimer au bon moment, etc.).

Annexe I

Évaluation initiale de la compétence langagière à l'oral, en français, à l'éducation préscolaire (questions simples)

Renseignements généraux

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Code permanent : _____

Date de l'évaluation langagière : _____

	0 L'élève ne répond pas.	1 L'élève répond avec de l'aide.	2 L'élève répond sans aide.
1. Comment t'appelles-tu?			
2. Quel âge as-tu?			
3. Dans quel pays es-tu né?			
4. Quelle ou quelles langues parles-tu à la maison?			
5. Est-ce que tu connais d'autres langues? Lesquelles?			

6. As-tu des frères et des sœurs? Si oui, combien? Quel est leur nom?			
7. Qui est venu avec toi au Canada?			
8. Quel est ton jeu ou ton sport préféré?			
9. Quel est ton animal préféré?			
10. Quelle est ta couleur préférée?			

Commentaires :

Annexe II

Évaluation initiale de la compétence langagière à l'oral, en français, à l'éducation préscolaire (questions associées à une illustration)

Renseignements généraux

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Code permanent : _____

Date de l'évaluation langagière : _____

Un quartier de la ville et ses environs

Consignes pour l'intervieweur

Avant l'évaluation

- Se présenter (dire son nom et expliquer son rôle pendant l'évaluation).
- Demander le nom de l'élève, son âge et son pays d'origine pour créer un climat amical.
- Expliquer le but de l'activité à l'élève et l'informer de l'enregistrement de la conversation (demande faite aux parents au préalable) ou de la présence d'un autre observateur, selon le cas.
- Présenter l'illustration à l'élève et lui laisser le temps de prendre connaissance des différents aspects qui la composent.

Pendant l'évaluation

- Laisser du temps à l'élève pour qu'il puisse s'exprimer librement.
- Encourager l'élève (approuver son travail, lui sourire) pour recueillir le plus de renseignements possible.
- Fournir un soutien à l'élève lorsque cela est nécessaire (pointer, répéter, reformuler une question). Lors de la rédaction des commentaires, mentionner cependant l'aide qui a été apportée.
- Être disponible et présent tout au long de l'évaluation.
- Terminer l'activité en félicitant l'élève et en le remerciant de sa participation.

Après l'évaluation

- Noter les observations et les commentaires recueillis pendant l'évaluation.
- Se référer aux éléments observables énumérés pour porter un jugement sur la compétence langagière à l'oral de l'élève.
- Remplir le formulaire de la recommandation.

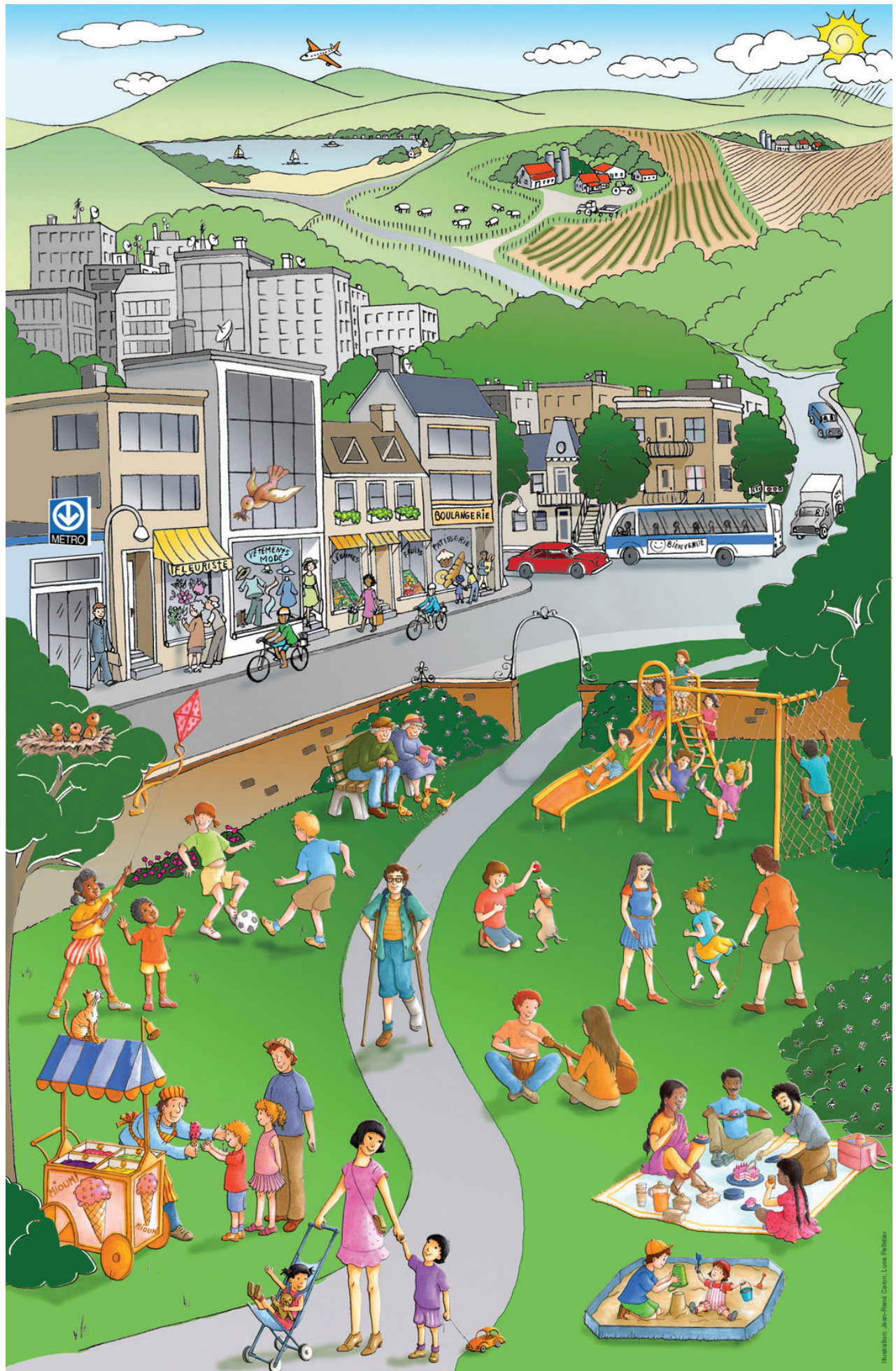
Fiche sommaire de l'évaluation de la compétence langagière à l'oral, en français

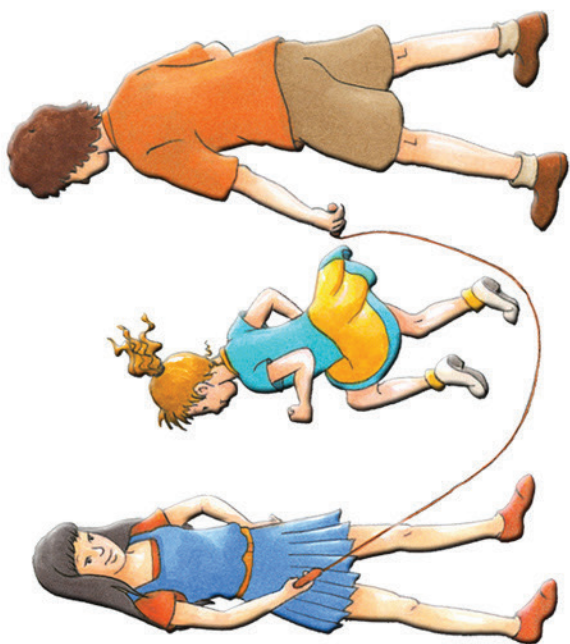
En considérant l'âge de l'élève, noter les commentaires recueillis pendant l'évaluation en vous appuyant sur les éléments observables suivants :

Éléments observables	Commentaires
Compréhension générale des consignes et des questions	
Cohérence du message	
Vocabulaire utilisé	
Syntaxe de la phrase	
Aisance dans l'expression	
Prosodie (accentuation, rythme, intonation, débit, ton, volume)	
Prononciation	
Stratégies utilisées (demander des explications ou des clarifications, utiliser un langage non verbal pour démontrer sa compréhension ou son incompréhension, prendre une posture d'écoute, s'exprimer au bon moment, etc.)	

Cotes

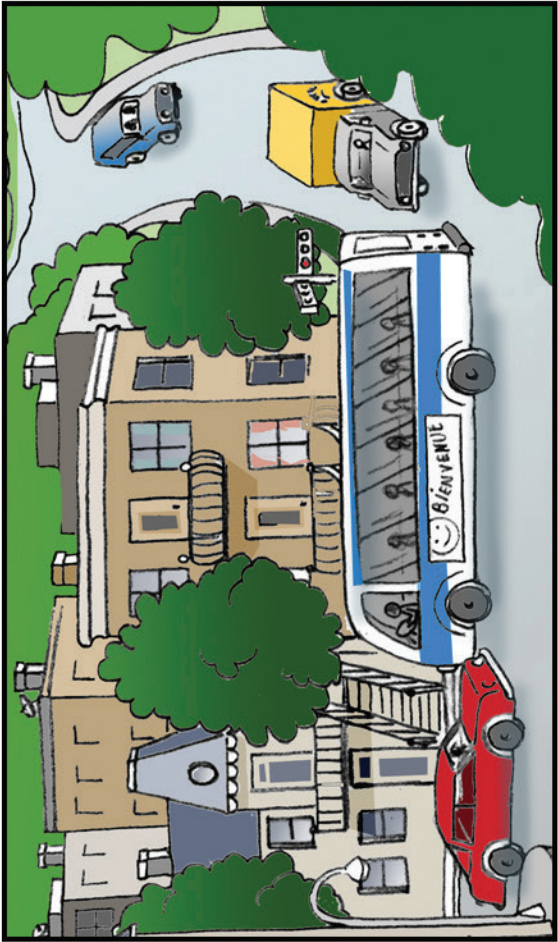
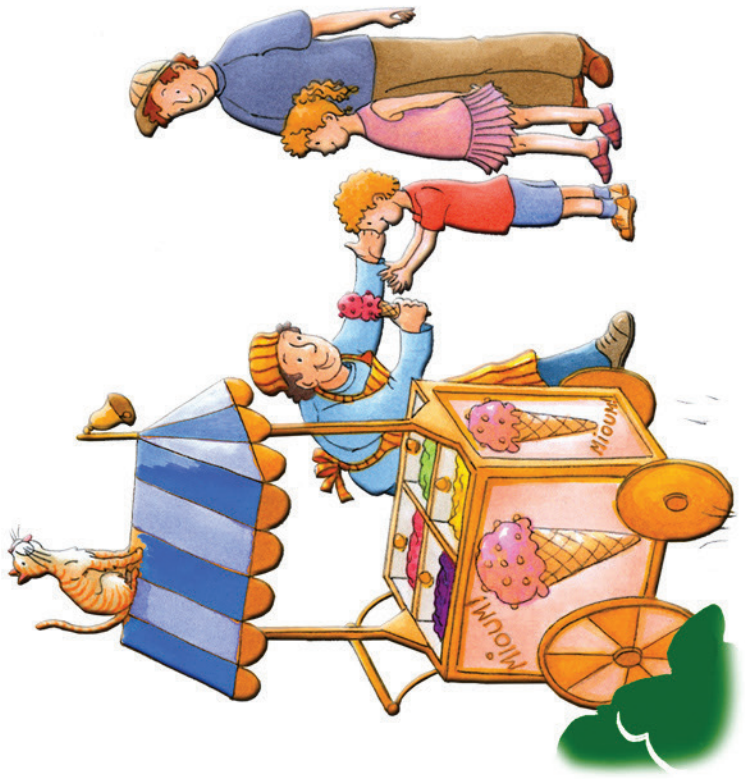
- A La compétence langagière de l'élève à l'oral est suffisante pour qu'il puisse suivre normalement l'enseignement en français, sans soutien linguistique d'appoint.
- B La compétence langagière de l'élève à l'oral est suffisante pour qu'il puisse suivre normalement l'enseignement en français, avec un soutien linguistique d'appoint.
- C La compétence langagière de l'élève à l'oral est insuffisante pour qu'il puisse suivre normalement l'enseignement en français.



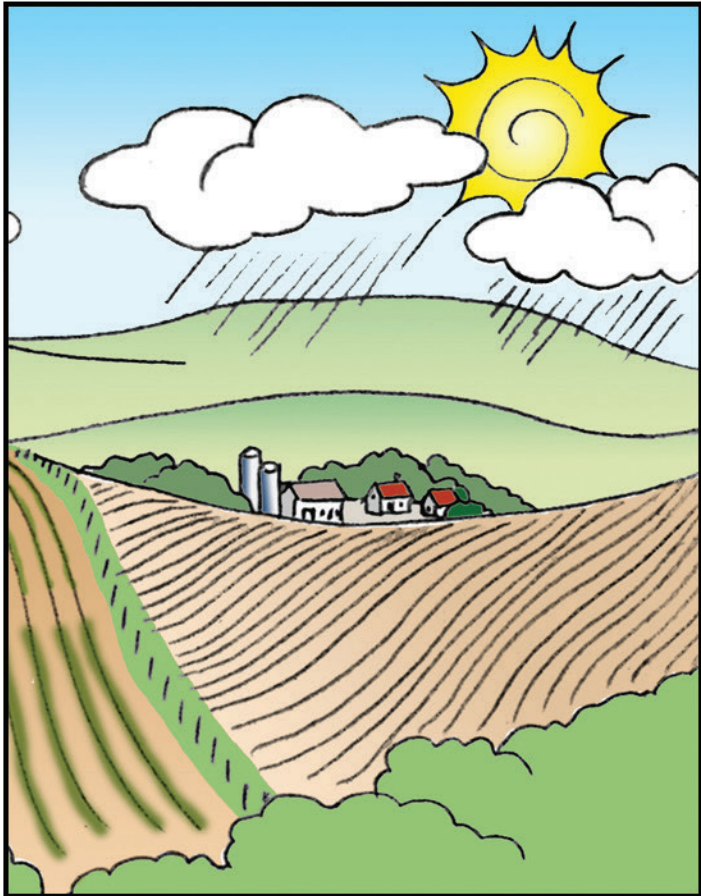
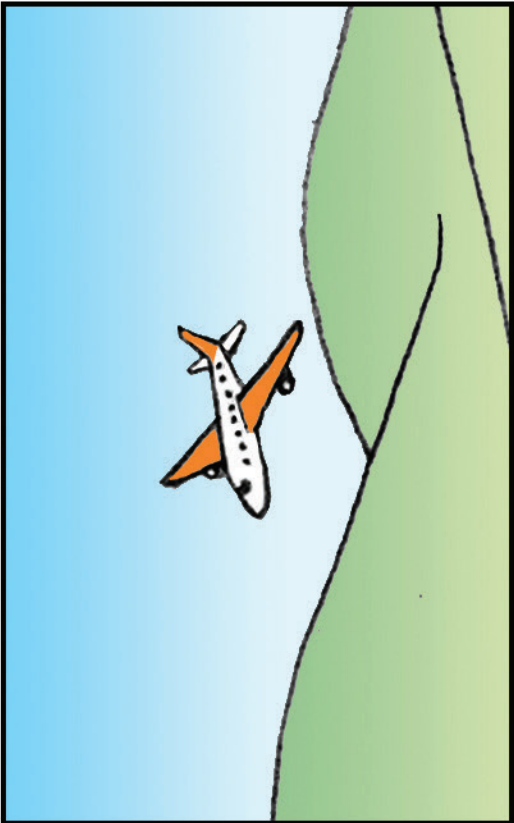
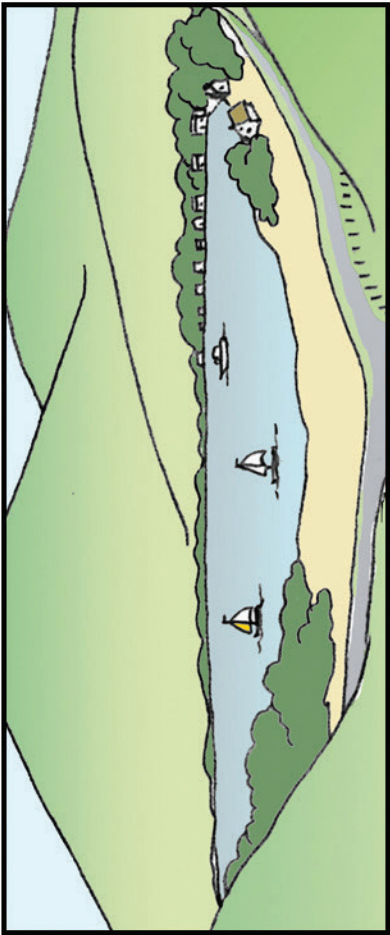
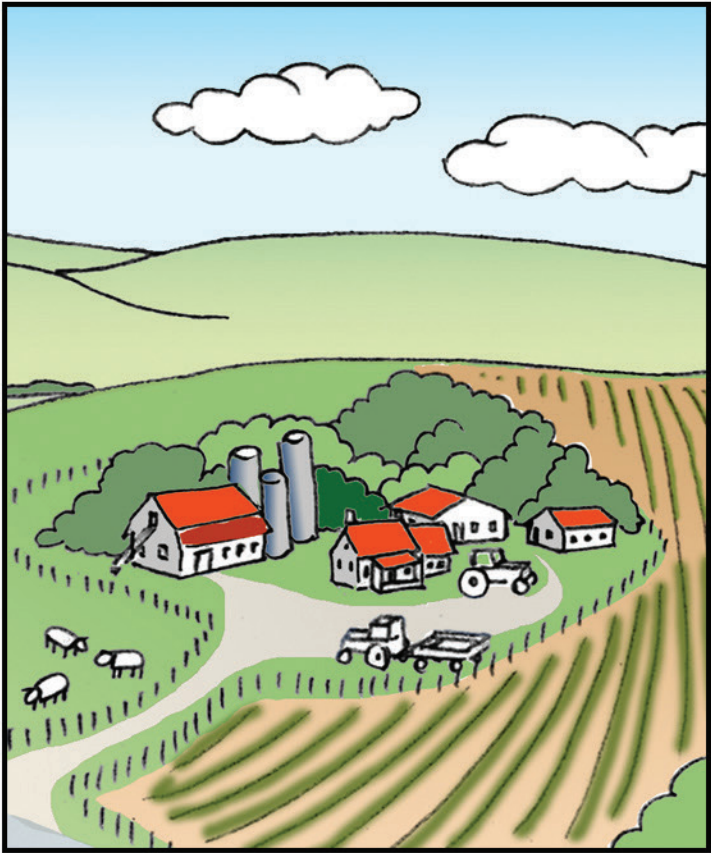












Annexe III

Recommandation de services à la suite de l'évaluation initiale de la compétence langagière à l'oral, en français, à l'éducation préscolaire

Renseignements généraux

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Code permanent : _____

Date de l'évaluation langagière : _____

Cote

Évaluation à l'oral (Questions simples)

0 ☐ 1 ☐ 2 ☐

0 : L'élève ne répond pas

1 : L'élève répond avec de l'aide

2 : L'élève répond sans aide

Cote

Évaluation à l'oral
(Questions associées à une illustration)

A ☐ B ☐ C ☐

A : La compétence langagière de l'élève à l'oral est suffisante pour qu'il puisse suivre normalement l'enseignement en français, sans soutien linguistique d'appoint.

B : La compétence langagière de l'élève à l'oral est suffisante pour qu'il puisse suivre normalement l'enseignement en français, avec un soutien linguistique d'appoint.

C : La compétence langagière de l'élève à l'oral est insuffisante pour qu'il puisse suivre normalement l'enseignement en français.

Cet élève a fait l'objet d'une **entrevue initiale** à son arrivée et il serait important de tenir compte des renseignements recueillis durant les interventions ultérieures.

Oui ☐ Non ☐

Recommandation

Des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français faciliteront l'intégration de cet élève. ☐

Cet élève pourra suivre normalement l'enseignement en français :

- **avec** soutien linguistique d'appoint en français; ☐
- **sans** soutien linguistique d'appoint en français. ☐

Signature de la personne responsable
de l'évaluation langagière : _____

Date : _____

N. B. Cette recommandation résulte d'une première évaluation de l'élève. Toutefois, elle pourrait être révisée au cours des premières semaines de scolarisation aux fins d'ajustement des services offerts et du classement établi pour l'élève.

